

PROTOCOLE SANITAIRE

ALJ ESCALADE

Contrôle des flux et des capacités d'accueil

Nous limitons à 22 personnes maximum présentes dans l'espace de grimpe.

Une pré-inscription devra être faite.

Un cahier d'émargement est mis en place (penser à nettoyer le stylo)

Protocoles d'hygiène, gestes barrières et mesures de protection

L'adhérent doit se désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie des installations

Magnésie :

L'utilisation de magnésie liquide à base d'alcool est recommandée comme mesure supplémentaire.

Le port du masque est obligatoire

Tenues vestimentaires :

- Les vestiaires sont fermés. Les grimpeurs viennent directement en tenue de sport propre. Celle-ci doit être lavée après chaque séance.
- Il est interdit de se changer dans la salle
- Être pieds nus est interdit dans la salle
- Le port d'un t-shirt est obligatoire
- Chaque grimpeur vient avec masque, gel hydro alcoolique, mouchoirs... Pas d'échange de matériel ou d'objet entre pratiquants pendant la séance (ou sans désinfection préalable) Les bouteilles d'eau, gourdes sont individuelles et marquées au nom du grimpeur.

Les grimpeurs respecteront une distanciation

- – de 2 mètres minimum entre chaque grimpeur au pied des voies
- – de 5 mètres entre chaque voie où des grimpeurs sont engagés
- – on ne peut grimper qu'une voie sur deux.

En cas de prêt de matériel

Lors de la manipulation du matériel prêté par le club L'adhérent devra se laver les mains avant et après.